



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2015
18 heures 30

SL/MG

N° 001865

Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
saisonnier d'activités
CLSH - Année 2015

Affiché le :

Le mardi 23 juin 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre BOYER, M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 7

- Dominique SANTONI
- Jean AILLAUD
- André LECOURT
- Laurence BARBIER
par délégation
- Isabelle VICO
- Cédric MAROS par
délégation
- Emilie SIAS

Il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités en vue de l'organisation des centres de loisirs sans hébergement maternels de Bosque.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération SL/MG n°001791 en date du 16 décembre 2014, des recrutements pour accroissement saisonnier d'activités ont été prévus pour le service animation jeunesse, à savoir :

Période	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Rémunération
Vacances d'hiver : du 23 février 2015 au 8 mars 2015	3	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1er échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316
Vacances de printemps : du 27 avril 2015 au 7 mai 2015	3	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1er échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316
Vacances d'été : du 6 juillet 2015 au 2 août 2015	17	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1er échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316

Vacances d'été : du 3 août 2015 au 29 août 2015	16	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316
Vacances de la Toussaint : du 19 octobre 2015 au 1 ^{er} novembre 2015	3	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316

Monsieur le Maire propose de modifier les recrutements prévus pour les mois de juillet et août 2015 comme suit :

Vacances d'été : du 6 juillet 2015 au 2 août 2015	20	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316
Vacances d'été : du 3 août 2015 au 29 août 2015	13	Temps complet (35h/semaine)	Echelle 3 – 1 ^{er} échelon – Indice brut 330 – Indice majoré 316

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-2.

Approuve les modifications de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activités au service animation jeunesse.

Autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'année 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**